Vol. XXIII. Saint-Boniface, Manitoba, 31 Janvier 1894. No. 17.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

RELIGION ET PATRIE

Quiconque étudie les annales des peuples, qui ont laissé un nom dans l'histoire, ne tarde guère de constater, qu'une loi uniforme, semble présider à leur berceau et à leur développement.

A mesure qu'ils se débarrassent des langes de l'enfance, les obstacles se dressent partout devant eux pour arrêter leur essor. Des ennemis, armés par l'envie ou la cupidité, cherchent à étouffer ces nouveaux-nés, dès les premières pulsations de leur cœur.

Ce n'est qu'en laissant des lambeaux sanglants de leur chair le long de la route et au prix de luttes incessantes, qu'ils réussissent à se frayer passage et à venir prendre rang parmi les autres races. Comme les enfants de Sparte, on ne consent à les laisser vivre, qu'après qu'ils ont donné des preuves d'une vigoureuse constitution.

Notre nationalité, certes, n'a pas été épargnée sous ce rapport. C'est au prix de notre sang et grâce au courage indomptable de nos ancêtres, que nous avons acquis le droit de vivre, sur ce sol d'Amérique.

Depuis que Jacques Cartier, arbora sur les rives du Saint-Laurent, l'étendard de la croix et celui de la France, que de tempêtes nos pères ont dû braver, et de tourments ils durent traverser, pour nous transmettre le précieux héritage de leur foi et de leur langue et les caractères distinctifs de leur race.

Plus de trois siècles et demi se sont écoulés depuis. Bien des ennemis implacables se sont présentés devant nous, jurant notre perte. Et pourtant, nous sommes encore debout, adorant le même Dieu, parlant la même langue. Notre courage au lieu de s'attiédir, n'a fait qu'emprunter aux luttes, une nouvelle ardeur. Nous avons fait retentir l'Amérique du bruit de nos exploits. Chaque fois qu'on nous a cru ruinés et anéantis, nous nous sommes relevés fièrement, reconfortés par l'épreuve et puisant dans notre sein de nouvelles énergies.

C'est que les peuples, comme les individus tiennent leur existence de Dieu et que c'est lui seul qui les conserve. Il se plait à bénir d'une manière spéciale, ceux qui lui sont fidèles et qui marchent d'un pas assuré, dans la voie qu'il leur a tracée. L'élément religieux seul, peut donner de la vitalité à une nation, à un tel point, que chacune des phases d'abaissement d'une race, répond à un degré corrélatif d'affaiblissement dans le principe religieux.

Nous admirerons donc ce soir, avec quel soin jaloux la Divine Providence a veillé, jusqu'à ce jour, sur le peuple canadien, comment le sentiment religieux a été chez nous la sauvegarde du sentiment national.

Nous jeterons un coup d'œil rapide sur les hauts faits d'armes accomplis par nos aïeux, pour se montrer dignes des desseins de la Providence sur eux. Religion et Patrie ; telles seront les deux pensées que je tâcherai de faire ressortir, en esquissant à grands traits, les principaux évènements de notre histoire.

Il était d'usage pour les rois Egyptiens, de se rendre à chaque matin, dans un temple, pour entendre de la bouche des prêtres, le récit des vertus et des gloires de la nation qu'ils gouvernaient.

Allons, nous aussi, nous inspirer au souffle patriotique qui animait nos illustres ancêtres. Ce sera le moyen de nous fortifier, pour les luttes présentes.

—

C'était au commencement du 16ème siècle. L'immortel Colomb venait d'attacher à la couronne de Castille l'un de ses plus beaux bijoux.

Un continent perdu jusqu'alors au sein de la mer ténébreuse, venait d'être révélé à l'Europe étonnée. Pendant que les Espagnols et les Portugais se taillaient des colonies dans ces immenses régions, trois navires se balançaient sur leur ancre dans le port de Saint-Malo, impatients de livrer leurs voiles à la brise de la mer.

Debout sur le tillac de la *Grande Hermine*, Jacques Cartier, dans l'attitude du commandement et de l'autorité, commence par invoquer le ciel de bénir son expédition, et plongeant son regard à travers l'immensité de l'Océan, comme pour en découvrir au-delà quelque rive inconnue, il donne le signal du départ. Tel qu'Enée, après le siège de Troie, cherchant au gré des vents et des flots une terre nouvelle pour y asseoir ses dieux lares, ces courageux navigateurs allaient, eux aussi, à la découverte de régions inconnues pour y déposer avec le drapeau fleur de lys, la semence de la foi.

Après plusieurs jours d'une navigation orageuse, Jacques Cartier aborda sur les rives du Saint-Laurent, qu'il remonta jusqu'à la bourgade d'Hochelaga. Prenant ses habits les plus somptueux, et ceignant l'épée du combat, il fit planter une croix sur le versant de la montagne et s'empara du pays au nom du roi de France.

La croix, signe du caractère religieux que son découvreur entendait donner au pays, l'épée, signe de la puissance et du dévouement à la patrie, ces deux mots résument notre devise nationale: "Religion et Patrie." N'oublions jamais le caractère que le découvreur a voulu imprimer à notre pays. Nous le retrouverons d'ailleurs à chaque page de notre histoire. La France, trop préoccupée des guerres européennes, abandonna pendant un demi-siècle, ses découvertes d'Amérique, et ce n'est qu'en 1603 qu'elle songea à faire de nouveaux efforts pour coloniser le pays. La même pensée qui avait guidé Jacques Cartier anima ses successeurs.

Dans les commissions des gouverneurs et des intendants que nous envoya la France, on y lit toujours ses paroles, comme indiquant l'un des devoirs les plus importants qui leur était confié : "Appeler les peuples non convertis, par toutes les voies les plus douces qu'il se pourra, à la connaissance de Dieu et à la lumière de la foi et de la religion catholique."

Les missionnaires ne perdirent point de temps, dès le commencement de la colonie, pour christianiser les sauvages. Dès Champlain, les PP. Jamay, Dolbeau et LeCaron avaient entrepris leurs travaux apostoliques. Les Récollets d'abord, bientôt suivis des PP. Jésuites, pénétrèrent jusqu'aux contrées les plus éloignées. Bravant tous les dangers qui menaçaient à chaque pas leur existence, ils firent entendre les paroles de l'Evangile et portèrent le nom français depuis le Cap Breton, en remontant la chaîne de nos grands lacs, jusqu'à la mer glaciale. Pendant ce temps-là, les colons ne demeuraient pas oisifs. La première tentative de culture au pays fut faite en 1604. Ce n'est qu'en 1628 que l'on se servit pour la première fois d'une charrue ; et disons-le à la gloire de nos jeunes Canadiennes, ce fut par l'une d'elles que fut tracé le premier sillon. Malheureusement, l'agriculture, pendant de nombreuses années, ne fit guère de progrès. Les causes de ces retards furent les Iroquois. Que de mal nous ont infligé ces guerriers insaisissables et cruels ! Ils infestaient les campagnes de leurs bandes meurtrières, tombant à l'improviste sur les pauvres colons, pour disparaître l'instant d'après dans les ombres de la forêt. M. Sulte prétend qu'il y a bien peu de familles canadiennes qui ne comptent parmi leurs ancêtres quelqu'un de tué ou rôti par ces sauvages.

On raconte qu'en 1693, un vieux garçon courtisait une veuve à Lachenaie. Un jour qu'il était allé lui rendre le tribut de ses hommages, leur conversation douceureuse, comme seul d'ailleurs peut en tenir un vieux garçon, fut brusquement interrompue, par la présence d'une bande Iroquoise. Notre galant homme, prit aussitôt son mousquet et accompagné de son futur beau-père, il mit l'ennemi en fuite. Quelques instants après, il revenait continuer les tendres propos de tout à l'heure, après s'être excusé, je le suppose bien, pour cette légère absence.

Dans l'île de Montréal, des meurtrières avaient été ménagées dans la plupart des habitations afin de soutenir un siège, le cas échéant.

Une ordonnance défendait d'ouvrir la porte, après le coucher du soleil. Des chiens avaient été dressés à faire sentinelle. Le flair de ces animaux, les avertissait de la présence d'un Iroquois dans le voisinage et aussitôt ils donnaient l'éveil. On ne se rendait aux travaux de la ferme que par groupes armés. Un certain nombre restait au guet, l'arme au bras, tandis que le reste faisait les semailles ou la récolte. Dans chaque paroisse, des forts étaient construits pour se protéger contre les Iroquois. On y entretenait un ou deux fonctionnaires. Ces petits forts étaient défendus par quelques pièces de campagne ou de pierrerie et constituaient d'ordinaire un grand enclos, fermé de palissades avec une ou deux redoutes. L'église et la résidence du seigneur occupaient le centre. Le reste restait vacant pour recevoir, au cas d'attaque, les colons et les animaux de la paroisse. Une preuve évidente de la solidité de ces forts et de la vigilance qu'on y observait, c'est que malgré leur fréquentes incursions, les ennemis ne réussirent jamais à s'emparer d'aucun d'eux.

La population vivait comme une communauté de religieux, toujours prête à paraître devant le souverain juge. Les premiers établissements à Montréal furent plus éprouvés que tout autre, sous ce rapport.

Une année que les Iroquois avaient redoublé de fureur, on crut à Québec que c'en était fait du petit groupe qui se trouvait à Montréal. De bonne heure, au printemps, on dépêcha un bateau de Québec pour recueillir les restes infortunés de la colonie, si tant est qu'il en restait.

Parvenu en face de l'île, le bateau se tint à une distance respectueuse du fort, dans la crainte des Iroquois. Les colons voyant l'allure singulière et les airs de méfiance de ce bateau le prirent pour un ennemi.

De leur côté, les Français de Québec ne remarquant aucun signe de vie ou de reconnaissance venir du fort, retournèrent à Québec, annoncer que ce qu'on avait appréhendé était arrivé et qu'il ne restait plus un seul survivant à Montréal. Ce n'est que quelques jours après que l'erreur fut découverte.

Comment passer sous silence, le combat homérique de Dollard et de ses 17 compagnons, volant à la mort et à la gloire pour sauver la colonie. Nos bardes canadiens ont bien raison de chanter à qui mieux mieux ce souvenir impérissable de dévouement qui ne pâlit pas, même devant celui de Léonidas aux Thermopyles.

A l'époque de la terreur en France, un révolutionnaire s'écriait un jour : "nous sommes sous le couteau." Nos pères pouvaient dire, avec plus de vérité : "Nous vivons sous le tomahawk."

En 1650, les Iroquois comptaient 2,000 guerriers. En Canada, on ne put mettre sur pied que 250 hommes, divisés en camps volants de 40 hommes chaque.

Ce fut de cette organisation que sortit notre milice canadienne, si bien aguerrie, et qui, pendant un siècle, protégea nos

frontières. Lorsque ces premiers corps furent lancés dans le pays iroquois, déjà cinq Pères Jésuites avaient subi le martyre; et la nation huronne, notre alliée, était presque éteinte. Il fallait en finir avec ces assassins et ces pillards, car les colons, contraints d'abandonner la culture, manquaient de tout excepté de courage. Lorsque notre milice demanda à grands cris la permission d'aller frapper l'ennemi au cœur jusque dans ses quartiers d'hiver; les colons applaudirent à ce projet, qui décrétait la déchéance des tribus iroquoises. En effet, quelques expéditions de ce genre suffirent pour les humilier et les forcer à conclure un traité de paix. Toutefois, l'Iroquois n'enterra jamais sa hache de guerre. Il la mettait bien de côté pour un instant, sauf à la reprendre quand il jugeait le moment favorable; mais pour lui, les traités ne l'obligeaient à garder la paix qu'en autant qu'il y trouvait son compte.

(*A suivre.*)

Le Manitoba.

Mercredi, 31 Janvier 1894

LA P. P. A.

Ces lettres cabalistiques signifient l'*Association Protectrice des Protestants.*

Qui s'en serait jamais douté? La majorité de la population est protestante! Et elle n'est pas rassurée! Il faut une association pour la protéger contre nous, les catholiques, qui sommes en minorité!

Quels terribles gens nous sommes! Ou quelle poltronnerie se trouve dans certains cœurs!

D'ailleurs, la formule est mensongère.

Le but de la P. P. A. n'est pas uniquement de se protéger: c'est aussi, et surtout, de nous molester.

Que devons-nous penser de cette association qui se présente avec les livrées du fanatisme intransigeant et farouche?

Ce sont les *Equal Rightistes* qui renaissent, plus agressifs, plus nombreux, mieux organisés.

Auront-ils la même fin?

Nous inclinons à le croire. Nous le désirons, pour la paix et la prospérité du Canada.

Il y a dans notre pays, en dehors de l'élément français catholique, de nombreux esprits qui, tout en souhaitant la prédominance de leur race et de leurs idées, savent cependant l'histoire.

Ceux-ci n'ignorent point notre loyauté au drapeau britannique et aux institutions qu'il protège. Ils n'ignorent point qu'en des jours de détresse, nous avons ramené la victoire sous ce drapeau. Ils n'ignorent point non plus les résistances que nous avons opposées à l'absorption dans le passé. Ce passé leur dit ce que nous saurons être dans l'avenir. Ils ne feront point, nous pouvons l'augurer, cause commune avec ces nouveaux chevaliers de l'idée protestante persécutrice. En tous cas, ils ne doivent pas se faire d'illusion.

Nous sommes à l'heure actuelle très divisés, trop divisés. Mais nous sentons toujours en nous l'amour du sol natal, le respect de nos traditions, l'instinct de la conservation.

Les agissements bruyants et menaçants de nos ennemis finiront par nous ramener tous au sentiment du devoir. Leurs excès pourraient bien être le coup de marteau qui fera jaillir du rocher l'étincelle qui nous montrera le précipice, et la nécessité de nous replier sur nous-mêmes.

L'union se refera, nous en avons l'intuition; et devant cette union, devant ce carré fait de toutes nos forces, l'ennemi sera contraint de reculer encore une fois!

La désespérance n'est donc pas dans nos cœurs

Admettons, toutefois, qu'il y a des points noirs à l'horizon,—tout autour de l'horizon.

Dans tous les partis politiques il y a des intransigeants, des organes qui poussent aux guerres de races, aux antagonismes religieux, des politiciens qui cherchent un piédestal au milieu des passions populaires surrexcitées.

Depuis quelques semaines surtout, les évènements semblent se précipiter. Il nous arrive par les gazettes et par l'électricité, mille bruits, heurtés, contradictoires, accueillis la veille, mis en doute aujourd'hui.

Au milieu de ce nuage, il est difficile de se reconnaître. Mais il passera bientôt.

Et bientôt aussi chacun pourra prendre sa position dans le carré.

Pour être plus précis, les liens de parti se détendront, se rompront, s'il est constant que les vieux amis deviennent infidèles et préfèrent donner satisfaction aux appetits de cette basse courtisane qui s'appelle l'intolérance, plutôt que de s'en tenir aux alliances jurées au pied de l'autel de la justice et des grandeurs nationales.

Sur ce continent, des races multiples sont appelées à vivre les unes à côté des autres, durant une période indéfinie, jusqu'à ce que le temps et le mouvement social nous aient classés et fixés plutôt sur un point que sur l'autre.

Pour vivre ainsi, il faut des compromis basés sur le respect mutuel, sur cette noble pensée du prédécesseur du gouverneur actuel: *Live and let live*

La majorité serait-elle donc assez folle pour transformer en volcans nos riants côteaux, en mer toujours agitée nos immenses plaines, où nous espérions ne voir se balancer que les blonds épis?

Nous ne pouvons remettre tous les jours en question les pactes originaires.

Ce ne serait plus un gouvernement que nous aurions, ce serait la révolution. C'est à quoi nous mène cette campagne outrée, injuste, antipatriotique des *Equal Righters*, et celle de leurs ayants cause, les membres de la P. P. A.

Les vrais amis de leur pays, les hommes de gouvernement, doivent donc répudier cette association.

Au besoin, qu'ils aient le noble courage de faire taire leurs vieilles antipathies, de se donner la main, et résolument et patriotiquement, de former, comme cela s'est déjà vu au Canada, de nouvelles alliances, celles-ci vraiment protectrices non plus d'une idée mesquine, étroite, mais des intérêts nationaux, équitablement et largement entendus.

NOTRE EXPOSITION SCOLAIRE A CHICAGO

Une Appreciation de Rome

"Je consignerai, ici, dit l'auteur (qui est un ecclésiastique américain) quelques observations recueillies dans le champ de nos voisins, les catholiques de la province de Québec. La seule différence que j'ai pu constater entre le Canada catholique et la catholicité des Etats-Unis, consiste dans l'abondance des travaux pédagogiques exécutés dans ce pays où les divergences de religions ne peuvent pas être une cause d'entraves. Au reste, les principes sont les mêmes; les Ordres religieux enseignants sont, pour la plupart, les mêmes des deux côtés des lignes.

"Dans la revue de ces institutions, je donnerai la première place à l'Institut de Montréal pour les sourds-muets. J'ai trouvé dans ce département une exhibition abondante et méthodique du système pédagogique suivi par les Clercs de Saint-Viateur et les Sœurs de la Providence dans l'éducation de ces enfants infortunés. Les Sœurs avaient envoyé comme spécimens 29 volumes contenant les devoirs des élèves, 7 albums renfermant 90 échantillons d'ouvrage en tricot ou crochet, 7 peintures à l'huile encadrées. Les ouvrages à l'aiguille embrassaient tout, à partir de la simple couture jusqu'à la broderie la plus délicate. Plus précieux cependant que toutes les connaissances dont on a enrichi ces pauvres enfants, sont les soins et la sollicitude avec lesquels les bonnes Sœurs leur procurent, à leur sortie de l'école, une position convenable. Le sourd-muet, par cette protection bienveillante, s'établit comme tailleur, comme couturier, etc., et conservera toute sa vie les bonnes habitudes et les pratiques de piété qu'il a apprises avec tant de bonheur dans sa jeunesse.

"Des fruits analogues du zèle religieux se produisent à l'Asile de Nazareth, où les aveugles, sous la direction des Sœurs Grises ou Sœurs de Charité commencent un cours d'études à l'âge de onze ans. Ici, nous avons vu une série de compositions littéraires, écrites par les élèves elles-mêmes, soit avec la plume *Braillo*, soit avec le clavigraphe Remington. Ces volumes avaient été reliés par les jeunes filles elles mêmes. Il y avait aussi une collection complète d'ouvrages à l'aiguille simples ou de fantaisie dans tous les degrés par lesquels les élèves passent à mesure qu'ils progressent. Naturellement, mes yeux se portèrent sur les cahiers de compositions, et passant sans examen les "Devoirs d'harmonie" des jeunes filles de onze à seize ans, et au plus âgées, de dix-neuf ans, du *cours gradué*, je suis resté stupéfait devant leurs thèmes littéraires. Voici un petit album de poésies, composé et écrit au caligraphe par une élève de dix-huit ans, Rose Demers, et la supérieure a eu soin de l'attester par une note: "Ces poésies ont été composées et écrites par l'élève." Sr Robin, Supérieure. Dans les six pages et demie, in folio, en caractères imprimés, il n'y avait pas une faute d'orthographe ni d'impression Cependant chacun sait combien les erreurs de ce genre sont fréquentes parmi ceux qui voient. Quant à la valeur intrinsèque de cette poésie, elle était sans doute médiocre; cependant on y respirait un parfum de piété et de dévotion, capable de charmer un cœur chrétien.

"Un des traits caractéristiques à remarquer dans le département de la province de Québec est: les devoirs des élèves avec les corrections faites par les maîtres. Plusieurs tables étaient couvertes de ces intéressantes productions. Les commissaires catholiques de Montréal exposèrent de cette manière les devoirs de toute l'année scolaire. L'école polytechnique de la même ville en avait fait autant, ainsi que le collège de Sherbrooke dirigé par des prêtres séculiers, et le Petit Séminaire de la même localité

"L'Ecole Normale de Québec occupe une place d'honneur. L'enseignement dans cette institution est confié à des professeurs laïques, sous la haute surveillance d'un prêtre qui porte le titre de principal; les élèves institutrices sont sous la direction des religieuses Ursulines, tout en suivant les classes des professeurs. Les travaux des Frères de la Doctrine Chrétienne ne manquent pas de variété ni de mérite, surtout en calligraphie, en caractères ornés pour diplômes, et en dessin d'ingénieur et de comptabilité. Les Frères de la Croix, les Frères du Patronage de Saint-Vincent de Paul de Québec, les Maristes, les Frères de Saint-Gabriel de l'Instruction Chrétienne, ceux du Sacré-Cœur, nous émerveillent par l'étonnante multiplicité de leurs travaux et productions gradués qui font preuve d'une abondance de forces pédagogiques égalées seulement par les inépuisables catalogues des couvents.

"Comme je n'avais pas eu l'avantage de donner toute l'attention désirable aux travaux spéciaux de tant d'ordres religieux, en examinant les centaines d'alcôves du département catholique des Etats-Unis, je me sentais d'autant plus obligé à la courtoisie du commissaire général, l'abbé Bruchési, qui me servait de guide à travers l'exposition si riche et si bien ordonnée de la province de Québec. Naturellement, nous avons remarqué d'abord les contributions provenant des écoles dites Kintergarden (Jardins d'Enfance). Mais après celles-ci, nous nous sommes arrêtés pour examiner les ouvrages littéraires et artistiques exhibés dans toutes les phases, depuis le premier pas jusqu'au dernier degré de perfectionnement. A ces nombreuses preuves d'excellence dans les beaux arts, je n'ai pu m'empêcher de les mettre en ligne de comparaison avec les productions des *American Schools of Arts* proprement dites. Il est certain, selon ce que j'ai vu que les écoles publiques, soit dans les Etats-Unis, soit au Canada, n'ont absolument rien qui puisse être comparé avec les ouvrages des couvents.

"Je dirai de plus que les écoles catholiques du Canada ont remporté la palme sur toutes les nôtres des Etats-Unis pour les travaux industriels. Ainsi, par exemple, au couvent des Ursulines de Roberval, le fil se fait du lin qui est cultivé dans le champ avoisinant; ce fil est ensuite transformé en dentelle, la laine de leurs brebis est filée pour être ensuite transformée en vêtements par les mains adroites des petites filles de 13 ans. En même temps, on voit que faire des Herbiers est pour les jeunes filles un exercice agréable de Botanique pratique; une seule élève du couvent de Sainte Anne nous présente un album de ce genre, et les sœurs de Sainte-Croix exposent un herbier de 20 volumes, contenant 1800 variétés du règne végétal, toutes recueillies depuis 1884.

"Le dessin est enseigné avec ardeur dans toutes les écoles publiques des Etats-Unis, mais les sujets sont souvent de mauvais goût et même inconvenants. Il m'est arrivé, par exemple, voulant passer par un certain endroit, de me trouver devant l'*exhibit* du Dakota Méridional, où Clara Lullen, jeune fille de 16 ans, avait dessiné le système nerveux de tout le corps humain, et Earle Rhodes, du même âge, avait mis en exhibition le squelette de l'homme, deux sujets dignes d'être copiés dans un lieu où les deux sexes occupent à l'école les mêmes bancs.

"Dans la section de Québec, j'ai rencontré à peine quelques traces de ce qui constitue dans les Etats-Unis, une véritable industrie, je veux dire les journaux publiés dans nos collèges et même dans quelques couvents. Il semble que de cette manière, on cherche à utiliser la trop grande activité des jeunes intelligences, mais je crois que le but principal en vue est de faire une bonne renommée à l'Institut. Cependant, mettant en balance d'un côté le temps employé à préparer une publication mensuelle, la diminution des forces des études du collège, sans parler du défaut de maturité dans ces écrits, et de l'autre côté la *qualité* et la *quantité*—toutes deux assez douteuses à mon avis—des fruits littéraires produits de cette manière, je doute fort que les avantages puissent emporter sur les inconvénients. Néanmoins, s'il faut prendre ce moyen pour maintenir en éveil et occuper cette activité de jeunesse, qui autrement se manifesterait en quelque jeu barbare de *foot-ball* ou de *base ball*, je ne veux pas le désapprouver absolument."

NOCES D'ARGENT

Mercredi dernier était le 25me anniversaire de l'ordination à la prêtrise du Rév. Père McCarthy, O.M.I. A cette occasion c'était jour de fête à Sainte-Marie de Winnipeg. le lendemain. A un grand dîner qui y eut lieu étaient présents: Sa Grandeur Mgr Taché, le T. R. Père Langevin, le Rév. Père Drummond, S.J., le Rév. Père Poitras, MM. les abbés Cherrier, Messier, Cloutier, Lajeunesse, Bourdeau, etc. Le Rév. Père McCarthy a reçu de tous et du Rév. Père Drummond, en particulier, de chaleureuses félicitations.

Le Révd Père McCarthy est né à Dublin, Ireland, en 1839. Il fit son noviciat à Lys Mary, dans le comté de Dublin. Venu à Ottawa en 1862, il commença par enseigner l'anglais et le grec pendant 4 ans, au collège d'Ottawa. Il fit ses études théologiques au grand séminaire de cette même ville, et eut pour compagnons le Révd Père Leduc, O. M. I., aujourd'hui vicaire-général de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert. Il vint à la Rivière Rouge en 1867, avec les RR PP. De Corby, De Quérangné, Laity, Lejard et les FF. Mulvihill et Doyle. Il fut professeur au collège de Saint-Boniface, puis ordonné prêtre par Mgr Taché, le 24 janvier 1869. Il remplit l'office de secrétaire de Mgr l'archevêque pendant plusieurs années. Pendant 7 ans il desservit la paroisse de Saint-Laurent et autres missions des alentours. Depuis quelques années, le Révd Père exerce le ministère à Sainte-Marie, de Winnipeg.

La devise du Rév. Père est: "le bien se fait sans bruit et le bruit ne fait pas de bien."

Qu'il nous soit permis d'offrir nos hommages au si dévoué religieux et de lui dire de tout cœur *Ad multos annos.*

NOTRE-DAME DE LOURDES ET SAINT-CLAUDE, DANS LE MANITOBA

Notre Dame de Lourdes est une paroisse tout récente, on pourrait dire, une paroisse encore en fondation, mais très prospère.

On y compte actuellement 119 homesteads pris, 111 terres occupées, 99 maîtres ou familles différentes.

Douze homesteads ont été pris de 1880 à 1890, 24 en 1890 47 en 1891, 19 en 1892 et 17 en 1893.

Il y a 482 habitants, dont 147 canadiens, 231 français, 78 suisses, 13 belges et 11 allemands.

On compte à Notre-Dame de Lourdes 82 chevaux, 105 bœufs, 176 vaches, 230 veaux, taureaux ou génisses, 18 moutons 286 porcs.

24 colons ont des chevaux. 48 ont des bœufs, 18 n'ont encore ni bœufs ni chevaux.

Celui de tous les habitants qui a la culture la plus étendue est M. Louis Moreau: il cultive 120 acres. M. Charles Lafrenière a 105 acres en culture, MM. Sala et Magne 75, M Ephrem Rondeau 50. D'autres ont 46 acres défrichées, 35, 30, 25, 15, 10, 5, plus ou moins, selon la date de leur installation et le temps qu'ils ont pu mettre à "faire leurs terres" La totalité des acres défrichées s'élève actuellement à 857. On peut prévoir que ce nombre doublera tous les deux ou trois ans.

La plupart des habitants sont arrivés sans capitaux. Ils vont chaque année louer leur travail à l'époque des moissons et des battages, et, avec les salaires qu'ils rapportent, ils achètent non-seulement le pain de l'année, mais les bœufs, les vaches, la charrue, la voiture et les autres instruments nécessaires à une exploitation agricole.

Il y a eu, à Notre-Dame de Lourdes, en 1891, 7 naissances; en 1892, 15; en 1893, 24. En 1891, 3 décès; en 1892 5; en 1893, 4. Total des naissances, 46; des décès, 12. Les naissances ont donc été presque quadruples des décès.

Des 46 enfants nés à Notre-Dame de Lourdes, en ces trois années, 26 sont nés de parents canadiens, 15 de parents français, et 4 de parents suisses.

Il y a eu 1 mariage en 1891, 4 en 1892, 7 en 1893. On se marie de bonne heure au Canada: en 1893, les 7 épouses ont été toutes de jeunes filles; 3 d'entre elles avaient à peine 17 ans.

Notre Dame de Lourdes possède une église, une communauté religieuse qui a un noviciat et une école d'enfants oblats, une école paroissiale, un bureau de poste délivrant et payant les mandats, (*Money order office*) un magasin, un moulin à scier la planche.

Elle a reçu ses premiers prêtres résidents le 14 mai 1891 dans la personne des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, venus de France. Ces religieux bâtirent, avec le concours des habitants, une église et un monastère qui furent incendiés cinq jours après qu'ils s'y furent installés. Ils ont reconstruit dans l'hiver suivant, une maison qui a été à la fois église et monastère pendant deux ans. Depuis, ils ont élevé un assez vaste monastère qui servira d'église jusqu'à ce que les habitants puissent bâtir un édifice spécial pour le culte.

La construction de l'église marque ordinairement un grand progrès dans le développement de la colonie. Ainsi en a-t-il été à Notre Dame de Lourdes: 47 terres nouvelles furent prises dans l'année où fut bâtie l'église, 19 en 1892, et 17 en 1893. De plus en 1892 et en 1893, les colons qui arrivèrent à Notre Dame de Lourdes, se répandirent dans le voisinage et formèrent une nouvelle paroisse, la paroisse de *Saint Claude*

Les premiers commencements de Saint Claude datent de 1892. Cette année-là, dans les premiers mois, le fils d'un habitant de Notre-Dame de Lourdes, Guillaume Trèmorin, prit une terre sur le T. 8, R. 7, à 9 milles à l'est de Rathwell, auprès de la ligne du chemin de fer. Au printemps et durant l'été suivants, plusieurs colons s'établirent dans la même région: c'étaient Henri Bonnet, Auguste Rey, Augustin Bouilliot, Raymond Minodier, Régis Laurent, Élie Fayollat, etc., tous français.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, érigea pour les nouveaux colons, une paroisse à laquelle il donna le nom de Saint-Claude, sur la demande des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, en l'honneur du grand thaumaturge de la Franche-Comté.

Dans les derniers mois de cette même année, le Canadien Pacifique établit, au milieu de la colonie naissante, une station à laquelle il donna aussi le nom de Saint-Claude.

Une église a été bâtie près de la station dans l'année 1893, solennellement bénie le 10 décembre de cette même année.

Durant toute l'année 1893, de nouveaux colons n'ont cessé d'arriver On compte aujourd'hui 55 terres prises et environ 200 habitants. Saint-Claude possède une école, un bureau de poste, deux magasins et une cour à bois.

L'esprit religieux des habitants, leur intelligence, leur constance au travail et leur économie présagent à cette nouvelle colonie un brillant avenir.

Dom Benoit.

LA SOIREE AU COLLEGE

A sa séance de dimanche dernier, la Société Saint-Vincent de Paul a adopté des résolutions exprimant les remerciements des membres envers tous ceux qui ont contribué de quelque manière au succès de la soirée qui a été donnée le 25 courant, au profit des pauvres, particulièrement aux RR PP. Jésuites qui ont bien voulu prêter leur grande salle, à M. le conferencier, à la fanfare et à son directeur, aux Forestiers, aux amateurs qui ont fait de la musique ou qui composaient les chœurs, aux élèves du Collège et à l'auditoire.

Cette séance a été vraiment intéressante et charmante. Les quelques pages d'histoire que l'hon. juge Prud'homme a feuilletées devant nous ont été fort applaudies. La fanfare s'est montrée de plus en plus digne de sa réputation, et le chant a démontré que notre petite ville possède les éléments d'un excellent chœur. Ne songe-t-on pas à les utiliser plus souvent? N'oublions pas le violon de M. Chevrier, si charmant à entendre.

Nouvelles Religieuses

Le T R. Père Allard, O.M.I. V G, est à prêcher une retraite aux RR. PP. Trappistes, de Saint Norbert.

La *Semaine Religieuse*, de Montréal, annonce que pour la première fois, depuis l'établissement de leur Institut, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame se voient dans la nécessité de faire appel aux sentiments généreux de leurs anciennes élèves et des autres personnes charitables qu'anime le zèle des bonnes œuvres.

Toutes les personnes qui feront à ces religieuses si dévouées une offrande, quelque minime qu'elle soit, auront leur nom inscrit sur le registre des bienfaiteurs et seront associées aux prières et aux bonnes œuvres de la communauté, aux messes entendues, aux communions, chemins de la croix, rosaires, et à tous les actes de charité et de piété pratiqués par plus de mille religieuses et de vingt-cinq mille élèves.

Un violent incendie a détruit le presbytère de Neure, France. Les flammes prirent un si rapide développement que le desservant, l'abbé Galtier, âgé de quarante et un ans, n'eut pas le temps de se sauver, et il a été brûlé vif.

D'après les derniers renseignements le nombre des couvents en Russie est actuellement de 700, dont 420 couvents d'hommes et 280 couvents de femmes.

LE COMMERCE DE BEURRE ET DE FOIN AVEC L'ANGLETERRE

Au ministère de l'agriculture à Ottawa, on a reçu, la semaine dernière, une lettre de M. John W. Down, de Bristol, Angleterre, qui offre un grand intérêt aux commerçants et à ceux qui s'occupent de l'industrie laitière et de la culture de ferme. La Nouvelle Zélande a fait de grands et rapides progrès dans l'exportation des beurres. En 1885 cette colonie expédiait 30,576 lbs de beurre en Angleterre, réalisant $6,726. En 1893 elle en a expédié 4 648,000 lbs, d'une valeur de $1 022,560. C'est en perfectionnant ses méthodes que la Nouvelle Zélande est devenue un redoutable concurrent pour le Canada et les autres pays exportateurs de beurre.

Au sujet des beurres du Canada, M. Down s'exprime comme suit: "Je tiens à vous faire part de mes impressions sur la perspective qu'offre le commerce des beurres canadiens, en Angleterre J'ai consulté un grand nombre d'épiciers, de marchands de beurre et autres. Tous ces commerçants, comme moi-même, sont étonnés de voir que le Canada n'ait pas encore pris la première place dans le commerce des beurres doux. Bien que son commerce en ce genre ait augmenté de volume durant la saison de 1893, l'opinion générale est qu'il aurait pu être bien plus considérable. De fortes consignations de beurre australien arrivent, ici, toutes les semaines, et l'accumulation du stock a pour effet de faire fléchir les prix. Je suis informé par les marchands, qui ont manipulé les beurres canadiens et australiens, que le beurre doux des crêmeries du Canada est de beaucoup supérieur et est toujours sûr de commander un prix plus élevé sur le marché anglais Pour ma part, je ne vois pas pourquoi le Canada ne peut pas entrer avec succès en concurrence avec n'importe quel pays, dans le commerce des meilleurs beurres doux avec l'Angleterre, durant la plus grande partie de l'année. Il ne s'agirait pour lui que d'employer les méthodes perfectionnées de fabrication, d'un bon mode d'expédition et d'empaquetage. La principale garantie de succès est pour le Canada de placer son beurre sur le marché anglais, en parfaite condition. Alors il n'aurait rien à craindre d'aucun autre pays.

"Si la Nouvelle-Zélande, qui est si éloignée du marché anglais, peut ainsi augmenter son commerce en beurres, pourquoi le Canada ne le ferait-il pas? Je connais aussi plusieurs marchands qui ne demanderaient pas mieux d'acheter le miel du Canada. Jusqu'ici, c'est la Californie et le Chili qui ont surtout fourni cet article. Les prix du miel varient suivant les qualités. Qu'on soigne plus l'empaquetage qu'on perfectionne le mode d'expédition, les beurres, miels et foins occuperont sur le marché anglais la même place que les fromages."

A propos du foin, M. Down écrit: "Le commerce de foin canadien est très actif en ce moment Nous avons eu une rude semaine, le froid a été intense. Le foin a pris en conséquence plus de mouvement. Il est actuellement côté de £6 10s à £7½ pour la meilleure qualité de détail. Le "Texas" vient justement d'arriver avec 3.000 balles, à Avonmouth. Je dois dire que depuis quelque temps on ne se plaint plus ni de la qualité, ni du manque de pesanteur. Ce commerce peut être considéré comme implanté en Angleterre. Il sera maintenu si les expéditeurs sont soigneux et n'oublient jamais de marquer chacune de leurs balles du mot "Canadien."

D'OU VIENNENT LES GRAINES

Le vieil établissement de D. M. Ferry & Cie, de Windsor, Ont., occupe le premier rang parmi toutes les maisons qui produisent la graine Fondé en 1856, cet établissement est reconnu depuis nombre d'années, comme la meilleure et la plus grande maison de graines du monde entier. Durant l'année 1893, au-delà de cent mille commerçants ont acheté les graines de Ferry, et le nombre de ceux qui en ont semées se chiffre par millions. Durant l'année 1894, l'établissement a pris des moyens pour pouvoir fournir au moins 60,000 minots de fèves de jardin, seulement. Il faut quelque chose de plus que l'habileté ordinaire dans les affaires pour maintenir un pareil commerce. C'est quelque chose qui mérite l'attention de toute personne qui sème une graine. Si chaque semeur pouvait inspecter ce grand établissement et voir ce que comprend le mot graines de Ferry, constater avec quel soin on suit leur développement, avec quelle précision elles sont choisies et paquetées, prêtes pour la semence, il y aurait moins de gens désappointés et moins de pertes occasionnées par l'emploi des graines de qualité inférieure.

Tous les ans, D M. Ferry & Cie publient une brochure pour l'instruction de ceux qui sèment des graines. Cette brochure qui est préparée par les personnes les plus compétentes est considérée, avec raison, comme une autorité en la manière de semer des graines et en la meilleure manière de les cultiver. Ce livre est expédié franc de port à tous ceux qui en font la demande et envoient leurs noms et leurs adresses.

Nous commençons en première page la publication de la très intéressante conférence qui a été donnée jeudi dernier, par l'hon. juge Prud'homme, au cours de la grande soirée au profit de la société Saint-Vincent de Paul.

PERSONNEL

M. et Mme F. Cloutier et Melle Talbot sont partis mercredi dernier pour une promenade dans la province de Québec.

M. Ernest Pelletier, de Prairie grove, est allé à Fraserville, Qué.

M. N. Chevrier est parti pour l'est viâ Saint-Paul et Duluth. Il sera de retour dans quelques semaines.

M. J. W. Lachambre est revenu de sa promenade en province de Québec.

M. Joseph Morin et sa nouvelle compagne sont arrivés d'Ottawa samedi dernier.

Que l'heureux couple veuille bien agréer les vœux de parfait bonheur que nous formons pour lui.

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de M. Roger Marion à la position d'inspecteur des bois de la Couronne à Winnipeg.

M J. T. Dumouchel est parti pour la province de Québec. Il reviendra dans quelques semaines en compagnie de son épouse actuellement dans sa famille à Sainte-Adèle, Qué.

M. le Dr Dame part demain pour le Texas dans l'intérêt de sa santé.

Nous notons avec regret que M. Adolphe Turner est souffrant d'une attaque assez sérieuse de pleurésie.

DECES

Auger—En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 8 mois et 13 jours, Marie-Joseph-Georges, enfant de M. Jos. C. Auger, du département des douanes.

Somissions pour Licences de couper du Bois sur les Terres de la Puissance dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour un permis de couper du bois, No. 649, devant être ouverte le 12 Février 1894," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 12 Février prochain, pour permis de couper du bois sur la limite No. 649, comprenant les sections 24, 25 et 36, township 8, rang 8 et le ¼ nord-ouest du township 8, rang 9 est du premier méridien, dans la dite province, et contenant une superficie d'environ 5 milles carrés.

L'on pourra se procurer les règlements en vertu desquels le bail sera émis à ce département ou au bureau de l'agent des terres de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Toute personne dont la soumission sera acceptée, devra obtenir un permis dans les soixante jours le 29 Janvier courant et payer vingt pour cent des droits sur le bois de corde qui doit être payé pour chaque permis, autrement la limite sera cancellée.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en considération.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 5 Janv. 1894. 1i 24-1

Choses et Autres

La lutte entre Corbett et Mitchell a eu lieu jeudi, à Jacksonville, en présence de 4 000 spectateurs.

Corbett a triomphé avec facilité de son antagoniste Le vainqueur a dû gagner plus de $30 000.

M. Moïse Blanchard, C. R., est nommé protonotaire de Beauharnois, en remplacement de feu M. Duranceau.

La Protestant Protective Association a élu jeudi, à Hamilton, ses officiers. Voici le résultat : Grand président, Rév. J. C. Madill, de Belwood ; grand vice-président, J. Kinersley, de Toronto ; grand secrétaire, J. Little ; grand tresorier, E J. Roberts, London ; grand chapelain, Rév J. R. Ghent.

Il doit y avoir une enquête sur la conduite de deux membres qui auraient divulgue les délibérations de l'assemblée à des journaux de Toronto.

Le Dr Ryerson, M P.P , et Dalton McCarthy sont regardés comme les deux têtes dirigeantes de l'association.

La prochaine assemblée aura lieu à Toronto.

Albert Stroeb l, qui a assassiné un nommé Marshall, dans une concession de la Colombie Anglaise, a subi la peine capitale hier.

Le procès de Stroebel a causé beaucoup d'émotion dans la Colombie. Il a été jugé deux fois pour meurtre. La première fois le jury n'a pu s'accorder.

Le second procès a été long et Stroebel, trouvé coupable du crime dont on l'accusait, fut condamné à mort.

Le commerce du saumon en boites a doté la Colombie Anglaise de profits enviables. Les 43 établissements employés dans cette branche industrielle ont rempli cette année, 576,583 caisses, soit 27 676,000 livres de saumon.

MM. J. A. Pelland, Henri Mercier et Paul de Martigny, arrêtés pour avoir tenté de faire sauter le monument Nelson, à Montréal, ont été condamnés par le juge Dugas à chacun $25 d'amende.

John R. Hooper qui vient d'être libéré par le jury de Joliette sur l'accusation d'avoir empoisonné sa femme subira un autre procès aux Trois-Rivières sur l'accusation d'avoir tenté de noyer sa femme en la jetant dans la rivière de Louiseville.

Au moment où se terminait à Hamilton la convention de la "Protestant Protective Association," était close une autre réunion de femmes, qui se donnent une mission evangélique, au point de vue de la doctrine protestante.

Mde M. Sheppard, la présidente de l'association déclare que le but que se proposent les membres consiste à répandre les principes du christianisme parmi les populations catholiques au Canada, et spécialement parmi les Canadiens-français du bas Canada.

Toronto sera le centre des opérations de la société.

On constate une augmentation de près de $4,000,000 dans le commerce du Canada avec l'étranger pendant les six derniers mois finissant le 31 décembre.

Des ventes de bois considérables ont été faites pendant ces six derniers mois, et des contrats pour la fourniture de grandes quantités de bois débité, ont été passés entre les propriétaires des scieries d'Ottawa et des environs et des maisons anglaises. Plusieurs commerçants canadiens ont aussi donné de fortes commandes.

Le gouvernement anglais vient de publier un rapport général sur les opérations du recensement décennal de 1891, portant uniquement sur la population de l'Angleterre et du pays de Galles. En avril 1891 cette population était de 29 002 525 habitants, soit 3,028,000 de plus qu'en 1881. Aujourd'hui, en tenant compte de l'accroissement proportionnel, elle doit atteindre 30,000,000 habitants. L'analyse de la population des colonies donne les résultats suivants : 292,200,000 habitants en Asie ; 29,500,000 en Afrique ; 6,700.000 en Amérique ; 4,276 000 en Australie. La population totale de l'empire est de 372,000,000 hommes.

Le *Journal Officiel français* a publié un rapport adressé au président de la République sur l'administration de la justice civile en 1890. On y constate la progression constante du nombre des divorces. En 1886 et en 1888, le nombre des demandes variait entre 4,000 et 5,000 par an. Puis le cinquième mille est franchi sans arrêt. En 1887 et en 1888, on oscille entre 6,000 et 7,000. Le septième mille est dépassé en 1889, mais de peu : on arrive à 7,075. En 1890, nouvelle progression : le total est de 7,456.

M. le comte de Mun vient d'être élu député dans la circonscription de Morlaix (France). C'est un succès pour le parti catholique.

En 1893, le feu a commis des dégâts sur le continent pour la valeur de $156,400 000.

C'est à dire que le bilan des pertes par les incendies dépasse de $25,700,000 celui de 1892 et de $18,700,000 celui de 1891.

Le successeur de Bismarck est dans de graves embarras. Les finances de l'empire allemand sont si délabrées que les chambres s'en alarment. Les exigences du budget de la guerre sont extrêmes et le chancelier de Caprivi est chancelant.

L'or tiré des mines de la Californie en 1893 est estimé à $13 000,000.

Le choléra a fait son apparition à Auvelais, près de Charleroi, Belgique. Douze décès se sont produits dans une journée dans cette localité dont la plupart des habitants sont attaqués du fléau. Les autorités sont en train de construire un lazaret où les malades seront soignés.

Pendant les quatre années terminées en 1891, il a été commis 15,947 meurtres aux Etats-Unis. Sur les auteurs de ces meurtres 1 050 seulement ont été punis de la peine capitale ; et sur ce nombre 410 ont été pendus et 640 lynchés

Le plus grand lac d'eau douce est le lac Supérieur. Il a 400 milles de long, 160 de large et 32 000 milles carrés de superficie. Sa surface est à 635 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Chronique Locale.

—M Louis Fournier a acheté l'ancien Hôtel Saint-Louis.

—La commision des écoles tiendra une assemblée, demain soir, à 8 hrs.

—M. le Dr Lambert a été élu président de la commission des écoles, pour 1894.

La grande vente à l'enchère se continue chez Geo H Rodgers au No 432 rue Principale.

—C'est lundi prochain que se fera la nomination pour l'élection d'un conseiller, dans le quartier No. 4 de la ville.

—Démangeaison chez l'homme et tous les animaux, guérie dans l'espace d'une demi-heure, par la lotion sanitaire de Woolford. Elle n'a jamais manqué. Garanti par tous les pharmaciens.

—M. Allaire, agent d'émigration, reçoit chaque jour, des Etats-Unis surtout, des demandes de renseignements sur le pays.

—Liniment anglais pour éparvins, fait disparaître chez les chevaux toutes bosses ou difformités sèches, molles ou calleuses, éparvins sanguins, jardons, calus, entorses, maux de gorge, toux, etc. Epargnez $50 en faisant l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens.

—Mixture Térébenthinée et Mixture de Gomme d'Epinette Rouge pour la grippe et la coqueluche, en vente à la pharmacie du Dr Lambert. Aussi, au même endroit, cigares de choix et bonbons. Prix plus bas que partout ailleurs.

—*Rhumatisme guéri en une journee* :—Le remède "South American Rhumatic Cure" pour rhumatismes et névralgie, guérit radicalement dans un à trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Le mal disparait sans délai. La première dose soulage beaucoup. 75 cents. Garanti par tous les pharmaciens.

—Un jeune homme du nom de Joachim Carrière, de Saint-Pierre, a été arrêté pour faux sur un billet de $175.00. L'enquête préliminaire a eu lieu hier, et l'accusé aura à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Il est en prison à Winnipeg.

—Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : "Je souffrais depuis trois ans des nerfs, de faiblesse d'estomac, de dyspepsie et d'indigestion, au point que ma santé était compromise. J'achetai une bouteille du remède "South American Nervine" qui me fit plus de bien que pour $50 de soins médicaux. Je conseillerais à toute personne faible d'employer ce remède précieux et agréable. Je considère que c'est la médecine la plus merveilleuse qui soit au monde." Faites l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens. 26-4

—No. 245 est le numéro gagnant. On parle souvent d'un numéro gagnant à une lotterie, dans ce cas il n'y a qu'une seule personne qui puisse posséder le bon chiffre. Il en est bien différent du numéro 245 sur la rue Principale à Winnipeg. C'est le numéro gagnant pour toute personne qui vont acheter à ce magasin populaire connu sous le nom de C. D. Anderson & Co., ou vous êtes certain d'y faire de bonnes affaires avec son propriétaire M. Lemieux.

Chronique de la Province.

Lorette,

29 janvier—Il y aura une séance dramatique et musicale dimanche soir, le 4 fevrier prochain, elle sera répétée le lendemain soir. On y jouera la "Fournaise," drame en trois actes, par le Rév. Père Boylesve, S.J. M. l'abbé A. A Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg, y donnera une conférence.

—M le curé Filion, de Saint-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Lajeunesse, de l'archevêché, sont venus faire une visite à M. le curé Dufresne la semaine dernière.

—On parle de commencer au printemps les fondations de la nouvelle église de Lorette. M. le curé Dufresne a déjà donné le contrat pour le bois de charpente.

A Propos d'Agriculture

LA RÉFLEXION ET L'ORDRE CHEZ LE CULTIVATEUR

Le travail manuel n'est pas le seul devoir du cultivateur ; il a des devoirs religieux, moraux et sociaux à remplir. Faire des progrès dans la conduite de ses affaires est une bonne chose ; perfectionner ses facultés intellectuelles est une chose encore meilleure.

Il faut d'abord apprendre à raisonner et à calculer juste. Il est une classe de gens chez qui ces facultés manquent ; ils se lèvent matin, se couchent tard, travaillent fort, et ne cessent pas néanmoins d'être dans une constante pauvreté. Ces gens-là travaillent sans méthode, sans ordre, sans régularité, et conséquemment sans succès. Du matin au soir, du printemps à l'automne, leur lot est la peine et la fatigue, sans que pour cela ils puissent réussir à obtenir quelque résultat avantageux.

Le moyen de réussir, c'est la réflexion, le calcul. Voyez ce que vous avez à labourer, semer, herser, sarcler, récolter, et mettez-vous à l'ouvrage en vous guidant sur un plan d'opérations que vous aurez tracé d'avance, soit dans votre mémoire, soit sur le papier. Non seulement faites tout ce qu'il y a à faire, mais faites-le le mieux possible et en temps convenable. Ne commencez pas plusieurs ouvrages à la fois pour les laisser là ensuite ; car ce serait folie de commencer un ouvrage pour le laisser à moitié fait, et d'en prendre un autre non par nécessité, mais par caprice ; un ouvrage commencé doit être terminé avant d'en prendre un autre.

L'ordre, dans une ferme, est de première nécessité. Il y a des cultivateurs qui sont d'une extrême négligence à ce sujet ; en jetant les yeux sur leurs fermes, vous vous en convaincrez, car rien n'est à sa place, tout y est en désordre. Leurs voitures ne sont point à l'abri ; leurs instruments aratoires sont à trainer ça et là, exposés à être cassés ou avariés par le mauvais temps ; les charettes à foin, les herses, les traînaux entourent les maisons et aussi sont un sujet d'embarras dans le service de la ferme : on trouvera toujours un instrument ou une charette là où l'on s'en est servi la dernière fois. Le remède à ce désordre, serait d'avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place : une faulx ne doit pas passer l'hiver sous un pommier ou un arbre quelconque ; une voiture ne doit pas passer l'été sur le côté du chemin. Tous les outils et instruments dont on ne se sert pas, doivent être mis à l'abri, déposés avec soin dans un lieu destiné aux différents instruments en usage sur la ferme.

Si vos voisins réussissent mieux quant à la culture de leur terre, examinez avec soin leur manière d'opérer. Ne supposez jamais que vous cultivez mieux que les autres, et qu'on ne peut vous en montrer. Associez-vous au cercle agricole établi dans la paroisse, car dans les réunions de chaque mois, vous aurez toujours quelque chose à apprendre, si chaque membre à soin de faire part de ses expériences agricoles à ses confrères. Profitez de ce que vous y apprendrez pour faire mieux à l'avenir.

Lisez, étudiez et réfléchissez. Tout cultivateur doit s'abonner à un journal d'agriculture. Ce n'est pas assez de s'y abonner, ce n'est pas assez de le lire, il faut l'étudier et le conserver avec soin pour que vos enfants, lorsqu'ils seront en état de le comprendre, puissent profiter des conseils et des utiles renseignements que l'on ne manque pas d'y trouver.

LA MOUCHE DES CORNES

Le *Farmer's Advocate* nous annonce la découverte d'une machine à détruire la mouche des cornes, qui a fait depuis deux ans tant de dommage à notre bétail. Cette machine s'adapte à une barrière ou à la porte de l'étable ; elle est composée de deux compartiments ; dans le premier, le bétail passe dans une série de brosses ou de balais qui enlèvent toutes les mouches ; celles-ci sont immédiatement retenues prisonnières dans un autre compartiment, et l'animal sort de la machine entièrement délivré des mouches qui l'importunaient. Dans quelques minutes tout le troupeau y a passé. Les personnes qui ont vu fonctionner cette machine, en disent beaucoup de bien. M. Guthrie, de Paris Station, Ont., en est l'heureux inventeur.

PROPRIÉTÉS DU BLÉ POUR SEMENCE

Le meilleur blé pous semence est celui qui est le plus sec, le plus pesant et le plus dur.

Le blé qui n'aura pas atteint sa maturité, quelqu'en soit la cause, est de peu de valeur pour la semence, ne contenant pas une assez forte proportion d'amidon, et le germe n'étant pas parfaitement formé. Il ne faut pas non plus semer du blé mêlé, car dans ce cas-là ce blé ne mûrirait pas également.

Malgré que le blé soit de première qualité par sa forme et sa pesanteur, s'il a gelé, le germination se fera plus lentement et il végètera avec moins de force.

Le blé qui aurait gelé ou qui serait détérioré par suite de son exposition à l'humidité, et avant que d'être battu à la machine, serait impropre à être utilisé comme semence.

Du blé avarié, par suite de la fermentation traité avec de la chaux par le saupoudrage, puis criblé, ventilé et séché, peut être jusqu'à un certain point confondu avec du blé ordinaire ; il perd parfois jusqu'à vingt-cinq pour cent de son poids par suite de la fermentation, et il ne doit être utilisé comme semence.

LE FOIN HACHÉ POUR LA NOURRITURE DES BESTIAUX

L'opportunité de hacher le foin est constatée par un certain nombre d'agriculteurs, quoique l'expérience ait démontré son entière utilité. L'herbe verte étant l'aliment naturel des bestiaux, elle est facilement mastiquée par eux, et les matières nutritives contenues dans cette herbe leur profitent plus promptement.

Cependant avec le foin, la mastication en est plus facile. Ainsi, par exemple, si l'on donne une forte ration de foin aux bestiaux, si l'animal qui s'en nourrit a les dents un peu usées, il choisira les feuilles et les tiges du foin qui sont les plus tendres. Ainsi, à l'égard des jeunes bestiaux, l'inconvénient du foin non haché n'est pas aussi grand, car le jeune animal mangera tout le foin qu'on lui aura donné, mais les bestiaux âgés en laisseront une grande partie pour ne manger que le foin le plus tendre. Pour obvier à cette difficulté et empêcher le gaspillage, il est donc avantageux de hacher le foin à un ou deux pouces. Certains agriculteurs ont été plus loin, ils ont conseillé non seulement de hacher le foin, mais aussi de le broyer comme on le fait pour l'avoine et le blé-d'Inde. Dans cette condition, la pesanteur du foin est de vingt à vingt-quatre livres au minot. Mêlé à la gaudriole de blé-d'Inde et d'avoine, cette alimentation est aussi très économique.